



Communiqué de presse

Responsabilité sociale et environnementale : Les Caisses d'Épargne, acteurs durables au cœur des territoires

Paris, le 23 juin 2016

La Fédération nationale des Caisses d'Épargne (FNCE) publie le rapport 2015 de responsabilité sociale et environnementale (RSE) du réseau. Témoin du rôle actif des Caisses d'Épargne sur leurs territoires, ce document présente le bilan chiffré de leur contribution et recense quelques-unes des nombreuses réalisations financées. Le fait marquant de l'année 2015 est le renouvellement complet de la gouvernance coopérative, partie prenante de la RSE.

Le rapport RSE s'articule autour de 6 chapitres, en cohérence avec la norme ISO 26000 : gouvernance ; offre et relations clients ; relations et conditions de travail ; achats et relations fournisseurs ; mécénat et partenariats ; environnement.

■ **Gouvernance : une nouvelle dynamique coopérative pour la mandature « 2015-2021 »**

La chaîne de représentation des sociétaires a été renouvelée à l'échelle locale, régionale et nationale. Le mandat des administrateurs et administratrices des sociétés locales d'épargne (SLE) arrivant à échéance début 2015, les sociétaires avaient été appelés à élire ou réélire leurs représentants lors d'assemblées générales en janvier. A l'issue de ce processus, ce sont 3 353 administrateurs, dont **un tiers de « nouveaux entrants »**, qui ont été élus pour un mandat de 6 ans, jusqu'en 2021. Par la suite, les 307 membres des conseils d'orientation et de surveillance (COS) ont été également renouvelés. L'évolution la plus marquante de ce renouvellement est la **forte augmentation du nombre d'administratrices**, tant au niveau des SLE (40 %) que des COS (37 %).

■ **Offre et relations clients : à l'écoute et en proximité avec tous les clients**

La Caisse d'Épargne figure parmi les entreprises préférées des Français. Premier financeur de l'économie sociale et solidaire, du logement social et du secteur public, ses encours de crédit à l'économie s'élevaient à **224,6 milliards d'euros** au 31/12/2015. La Caisse d'Épargne est aussi la première banque du microcrédit personnel. Elle figure parmi les banques les plus présentes en zones rurales et dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

■ **Relations et conditions de travail : favoriser le développement professionnel**

Les Caisses d'Épargne sont des employeurs importants sur les territoires avec 36 300 collaborateurs, dont 94 % en CDI. Le taux d'emploi global de personnes en situation de handicap progresse pour s'établir à 5,1 % en 2015. Le Groupe BPCE a signé début 2015 un nouvel accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) qui vise à anticiper l'évolution des métiers de la banque et de l'assurance et à favoriser le développement professionnel. Les signataires de l'accord ont identifié trois priorités : l'emploi des jeunes, le développement des compétences et la mobilité interentreprises.

■ Achats et relations fournisseurs : priorité aux entreprises locales

La politique d'achats responsables des Caisses d'Epargne s'inscrit dans le cadre de la démarche lancée par BPCE Achats en 2012. Le montant des achats s'élève à plus de **900 millions d'euros**, dont 90% sont réalisés auprès de fournisseurs implantés en France. Particulièrement actives en matière d'emploi de personnes en situation de handicap, les Caisses d'Epargne ont effectué 5,2 millions d'euros d'achats auprès du secteur adapté et protégé.

■ Mécénat et partenariats : contribuer à la vitalité du territoire

En 2015, les Caisses d'Epargne ont soutenu plus de **1 100 projets locaux, à hauteur de 21 millions d'euros**, dans plusieurs domaines : solidarité (40%), patrimoine et culture (22%), soutien à la création d'entreprise (13%), éducation financière (12%)... Les Caisses d'Epargne opèrent en direct ou via une fondation régionale d'entreprise ou un fonds de dotation. En région, les Caisses d'Epargne, relayées au niveau national par la FNCE, s'entourent de partenaires de l'économie sociale et solidaire avec lesquels elles travaillent en co-construction en faveur de l'innovation sociale et du développement des territoires.

■ Environnement : financer la transition énergétique

Les Caisses d'Epargne sont parmi les principaux financeurs de la transition énergétique et écologique. Leur ambition est de devenir des acteurs de référence de la croissance verte. Elles ont financé de nombreux projets en matière d'énergies renouvelables : biomasse, éolien, photovoltaïque, méthanisation... A fin 2015, **l'encours de crédit sur les énergies renouvelables s'élevait à 1,3 milliard d'euros** et le nombre total de crédits était de 86 727 pour l'acquisition d'un véhicule propre ou la rénovation de l'habitat.

Pour consulter le rapport RSE 2015 : <http://www.federation.caisse-epargne.fr>

À propos de la Fédération nationale des Caisses d'Epargne

La Fédération nationale des Caisses d'Epargne (FNCE) est l'organe de représentation et d'expression des 17 Caisses d'Epargne, banques coopératives régionales, de leurs 5 millions de sociétaires et de leurs 3 353 élus. Ses principales missions sont de coordonner et d'animer la relation entre les sociétaires et la Caisse d'Epargne, représenter leurs intérêts communs, notamment auprès des pouvoirs publics, d'accompagner et de former les représentants élus des sociétaires, de définir, coordonner et promouvoir les actions de responsabilité sociale et environnementale des Caisses d'Epargne.



[federation.caisse-epargne.fr](http://www.federation.caisse-epargne.fr)



@FNCE

Contacts presse Fédération nationale des Caisses d'Epargne

Florence Le Bourhis - 01 44 38 50 06 - florence.lebourhis@fnce.caisse-epargne.fr

Pascal Briend - 01 44 38 50 08 - pascal.briend@fnce.caisse-epargne.fr

www.federation.caisse-epargne.fr